



# La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse



## Sommaire

### Vie Municipale

p 3

### Vie communale

p 4

### Ecole des 4 montagnes

p 8

### Vie associative et culturelle

p 9

### Offres d'emploi

p 11

### Agenda & numéros utiles

p 13

## édito

Chers Chartroussins,

Il y a quelques mois, nous nous sommes engagés, avec votre participation active, dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'adressage postal complet pour toutes les routes et rues de notre Commune de Saint Pierre de Chartreuse. Cela rendra la vie plus facile à nos facteurs et permettra aussi le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers de la Commune, courant de l'année 2021. Vous avez été nombreux à participer à la phase 2 de cette opération, qui avait pour objet de proposer collectivement des noms pour les voies au sein de vos hameaux, je vous en remercie. Maintenant va pouvoir débuter la phase 3 de ce projet, pour laquelle nous allons faire appel à un prestataire pour compléter vos propositions et mettre en cohérence "administrative" les noms de voies (éviter les doublons, ...). L'objectif est que nous disposions, au printemps 2020, d'un projet d'adressage complet et exhaustif, que le Conseil municipal pourra alors formellement valider par délibération.

Henri Lafond nous a quittés ce lundi 30 septembre 2019, à l'âge de 93 ans. Comme il le disait lui-même, il n'était pas "originaire de la Chartreuse". Arrivé à

Saint-Pierre dans les années 1960, à la recherche d'un lieu de rassemblement pour sa famille, il découvrit la Chartreuse, ses montagnes, ses paysages, ses fleurs, sa neige. Une fois devenu résident permanent, il s'impliqua dans les activités associatives, paroissiales puis municipales, devenant ainsi Maire du village en 1989, succédant à Adolphe Montagnat. Très croyant, il vouait une passion aux Chartreux, leur vie et leur lien avec les Chartroussins. Il était profondément attaché à la Chartreuse, et pouvait longuement raconter son Histoire, l'évolution de sa population, de son agriculture, de ses paysages, de ses activités. Pour reprendre ses mots, livrés en préface du magnifique ouvrage de Martine Galiano, Henri Lafond "se sentait du pays, et sa famille s'était formidablement intégrée à la Chartreuse. La preuve, alors qu'aucun de ses enfants y sont nés, tous affirmaient qu'ils étaient Chartroussins !" Henri a maintenant retrouvé Poupette, qu'ils reposent en paix ...

Stéphane GUSMEROLI  
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Par mesure d'économie, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites via la newsletter :

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

Prochaine publication de la  
lettre municipale :

Samedi 9 novembre 2019

# Henri Lafond

---



Arrivé en Chartreuse pour des vacances au camping le 15 août 1964, surpris le lendemain au réveil par la neige à 1200 mètres ! Pas découragé pour autant et amoureux de la Chartreuse, il construira un chalet en 1971.

Marié avec Poupette (Colette), ils auront 7 enfants, 5 garçons et 2 filles : Bruno, l'aîné décédé à 4 ans, Jean, décédé accidentellement à 40 ans au Maroc, Séverine, François, Eric, Guy et Sabine.

Henri, homme de foi. Généreux et tolérant, il s'installe définitivement à Saint-Pierre pour la retraite, après une carrière d'ingénieur EDF participant à la construction de centrales électriques, charbon fuel et nucléaires. Ce travail l'obligeait à des déménagements successifs dans toute la France. A Saint-Pierre, il participe à la vie des associations de façon active.

Il entre au Conseil municipal en 1983 comme conseiller chargé de l'électrification rurale et du social. En 1989, il est élu Maire pour deux mandats successifs.

Parmi les principales réalisations de ses mandats :

- Le groupe scolaire et la cantine regroupant les enfants de la commune dans un environnement calme,
- La piste et le télésiège du Creux de la Neige où la neige est assurée,
- L'informatisation de la Mairie et des caisses des Remontées mécaniques,
- Le renforcement EDF de tous les hameaux,
- L'achat et l'aménagement de la maison Brunet pour les Remontées mécaniques,
- L'assainissement de Saint-Hugues et des Égaux,
- Il a été vice-président du Parc naturel régional de Chartreuse.

Henri laissera le souvenir d'un homme aimant ses administrés, à l'écoute de tous, et l'image d'une personne droite et exemplaire.

**Michel Bècle-Berland**  
**Ancien Maire de St Pierre de Chartreuse**

## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 octobre 2019

### Routes et chemins

Plusieurs travaux sur les routes et chemins communaux sont programmés sur les mois d'octobre et novembre 2019, avant le début de cet hiver :

- Drainage des chemins ruraux de Saint Hugues pour une meilleure qualité d'enneigement des pistes de ski nordique,
- Réfection du chemin de Manissola (24 900 € HT),
- Route de Patassière (9 200 € HT),
- Route des Michallets (13 000 € HT),
- Chemin du Grand Logis / Surchageat (8 242€ HT),
- Chemin de Gerbetière (1 400€ HT).

Pour les travaux sur les routes, nous bénéficions d'une subvention du Département de l'Isère.

En ce qui concerne les réparations des routes de Patassière, Gerbetière, Grand Logis / Surchageat, Manissola, Lotissement Pré Montagnat, les travaux seront faits courant octobre. Nous remercions les riverains de leur compréhension quant à la gêne occasionnée

### Aménagement du Plan de Ville

Plusieurs petites interventions seront réalisées fin octobre sur le Plan de Ville :

- Marquages routiers, réfection d'enrobés, organisation du stationnement, pour un montant total de travaux de 18 000 € HT.
- Une zone « bleue » à durée de stationnement limitée à 1h sera instaurée devant les commerces. Des disques bleus (200) seront offerts par la Mairie, pour les habitants qui en feront la demande.

### Eau potable Défense incendie

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable et de renforcement de la défense incendie du hameau des Cottaves, devraient pouvoir être réalisés courant novembre 2019. Pour cette opération, d'un montant de 39 595 € HT, des subventions sont demandées au Département de l'Isère et à l'Agence de l'eau.

### Subventions aux Associations

Le Conseil municipal a accordé une subvention de 1 500 € à l'Association Curieux de Nature, avec également la mise à disposition d'Eve Sartori, agent municipal, pour l'encadrement de l'équipe, pour l'accueil de loisirs assuré à Saint Hugues pendant le mois de juillet.

### Finances

Il convient tout d'abord de noter que cette rubrique est une nouvelle rubrique. Elle vise à donner une vision globale des modifications apportées au budget au cours de l'année par des "délibérations modificatives" du budget. Elle sera reconduite suite à de nouvelles délibérations.

Cette délibération modificative est la troisième du budget principal cette année.

Au niveau de l'investissement, cette modification reprend une bonne nouvelle avec une taxe d'aménagement plus importante que prévue (23 400€). Cette recette supplémentaire couvre des augmentations de dépenses pour les toilettes publiques (2 920€), l'aménagement du Plan de Ville (18 000€), le remplacement d'un réfrigérateur tombé en panne à l'école (3 000€).

Pour le budget de fonctionnement, une recette associée à un versement depuis le budget de la forêt a été annulée à la suite des ventes de coupe de bois catastrophiques cette année (20 000€).

En termes de dépenses, les modifications concernent les points suivants : la réalisation de travaux supplémentaires de curage de fossés, des dépenses initialement non prévues sur le budget primitif pour l'entretien des pistes de ski de fond (curage + pistes : 18 000€) et pour une expertise du parc accrobranche commandée suite à l'approche d'un potentiel investisseur (2 000€). Des frais de formation pour les agents du CTM ont été ajoutés (7 500€). L'équilibre a été assuré en réduisant le budget de certains postes : la provision pour une affaire de justice a été annulée car elle n'aura pas lieu cette année et le budget d'entretien des bâtiments a été réduit.

**Retrouvez les relevés de décisions directement  
sur notre site internet :  
[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)**

## Octobre 2019 : dernier ramassage des encombrants de l'année

Le service de ramassage des encombrants aura lieu le **lundi 28 octobre 2019**.

Sont concernés, ce mois, les habitants des secteurs Nord (Champ Massot, Essarts, Battour, Pérriches, Pajonnière, La Coche) et Centre (Le Bourg, Baffardière, Patassière, Bernière, Carlinière, La Diat, Les Bargettes).

Pour ce dernier ramassage les consignes à respecter sont :

1. S'inscrire à la Mairie au plus tard le samedi 26 octobre avant midi.
2. Indiquer la nature, le volume et le poids approximatif de l'encombrant (maximum 50 kg et moins de 1m3).
3. Déposer l'encombrant le samedi ou dimanche qui précède le ramassage, bien visible devant sa propriété.

**Rappel :** La déchetterie d'Entre Deux Guiers est ouverte le mardi (8h-12h), mercredi (8h-12h), jeudi (10h-13h / 14h-18h), vendredi (14h-18h) et samedi (8h-12h / 13h-17h)

Il faut bien comprendre que :

- Le service des encombrants est une aide au citoyen qui ne peut pas ou n'a pas les moyens de se faire aider par de la famille ou des voisins pour déposer à la déchetterie les objets dont il veut se débarrasser.
- Le service des encombrants n'est pas un service de déménagement !



Un village propre c'est plus qu'un désir, c'est une volonté !

Le nettoyage hebdomadaire du village par nos employés communaux, plus ce service mensuel des encombrants, c'est la part importante que prend la commune pour obtenir un village propre, l'autre part c'est vous, Chartroussins, qui devez la prendre ! Beaucoup l'ont compris... mais pas tous.

Merci de votre compréhension et de votre volonté d'agir dans ce sens.

Maurice Gonnard



### Talents du village, faites-vous connaître !

Chères et chers Amis Chartroussins,  
La Municipalité souhaite éditer un répertoire de toutes les intelligences artistiques vives de notre village, pour les mettre en valeur, les mettre en relation avec les Associations ou les révéler lors des futurs événements Chartroussins.

Ainsi, je vous invite à vous faire connaître et présenter vos « talents » : musicaux, picturaux, sculpturaux, épistolaires, théâtraux, cinématographiques, vocaux, conteurs de mots, inventeurs, scénographes, culinaires, pédagogiques, etc.

Très cordialement,

Merci de me contacter, Christian Maffre, Adjoint municipal  
Tél. : 06 09 01 67 50  
Mail : christian.maffre@saintpierredechartreuse.fr



#### Dates des prochains conseils municipaux

4 novembre 2019  
2 décembre 2019  
11 janvier 2020

20h30 Salle du Conseil

## Toute la lumière ... sur l'éclairage public

Vous êtes nombreux à avoir constaté que plusieurs lampadaires n'éclairaient plus dans le village et notamment sur le Plan de Ville. Qu'en est-il ?

Deux explications à cette situation que nous œuvrons à résoudre actuellement : une maintenance non assurée par Bouygues Telecom et des investissements de rénovation qui prennent du retard.

La maintenance de l'éclairage public est normalement assurée par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) et son prestataire (Bouygues Energie), avec théoriquement un engagement de remise en service des lampadaires dans les 10 jours qui suivent le signalement de pannes. Force est de constater que ce service n'est actuellement pas rendu selon les termes du contrat. A plusieurs reprises, des signalements ont été faits. Encore récemment, Monsieur le Maire a écrit au Président du SEDI pour exprimer son "fort mécontentement quant à la situation actuelle", lui signifiant que "l'engagement du SEDI n'était pas respecté" et lui demandant de "remédier au plus vite à ces situations".

En ce qui concerne les investissements : comme relaté dans plusieurs bulletins municipaux, la Mairie a demandé au SEDI d'engager dès 2018 un plan triennal de rénovation de l'éclairage public. Sur la base de propositions d'un groupe de travail avec des habitants, la Mairie a validé un plan d'actions pour améliorer l'éclairage public par une délibération du Conseil Municipal le 15 janvier 2018. La première tranche de travaux de 2018 concernait les éclairages de la Diat et du centre Bourg (installation d'horloges astronomiques, remplacement des lampes Ballon-Fluo blanches, obsolètes et énergivores, installation d'un lampadaire et d'une lampe supplémentaires sur le chemin entre la Mairie et le Plan de Ville. La deuxième tranche (2019) prévoit des interventions dans le Bourg, à Saint Hugues et à Gérentière, avec aussi l'installation de lampadaires sur le parking de l'école, à Saint Hugues. A ce jour, non seulement la tranche de travaux 2018 n'est pas achevée mais celle de 2019 n'a pas encore commencé, alors que nous avons voté et transmis nos besoins dès le 4 mars 2019.

Nos toutes dernières rencontres avec le SEDI (le 6 septembre) et Bouygues Energie (le 26 septembre) nous ont permis de reposer nos attentes. Pour remettre en service certaines lampes, des recherches doivent être faites sur les réseaux d'alimentation pour déceler la panne. C'est le cas du lampadaire devant le 16'Art, celui des escaliers de la salle des fêtes, les 6 le long de la passerelle. Le SEDI a pris en compte ces travaux pour les confier à Bouygues-Energie.

Nous restons vigilants pour que nos projets d'harmonisation des intensités lumineuses des lampes, d'économie d'énergie, de renouvellement des lampadaires, d'extinction de minuit à 5h du matin, nous permettent de prétendre au label « Village étoilé ».

Par ailleurs est prévu dans le budget général de la Commune pour 2019 un renouvellement et l'ajout d'installations lumineuses pour embellir le village pendant les fêtes de fin d'année.

Maurice Gonnard



## Eclairage public, on en parle ?!

**Vendredi 11 octobre**, dans le cadre de la onzième édition du Jour de la Nuit, le Parc naturel régional de Chartreuse organise pour la première fois une manifestation à Saint Pierre de Chartreuse pour sensibiliser aux problématiques d'éclairage public, de pollution lumineuse, de biodiversité et de consommation d'énergie. De nombreuses animations seront proposées au public pour passer une soirée conviviale.

A cette occasion la commune de St Pierre de Chartreuse testera l'extinction nocturne du centre bourg.

### Le programme

**A partir de 18 h 30** à la salle hors-sac de Saint-Pierre de Chartreuse : une conférence sur l'éclairage public et les enjeux associés (pollution lumineuse, impacts sur la biodiversité, économies d'énergie), suivie d'un apéritif convivial et d'un repas partagé (chacun amène un plat à partager). Deux animations concluront la soirée : une balade nocturne autour du bourg éteint encadrée par Cartusiana et une observation du ciel au télescope.

### La démarche du PNRC

Dans le cadre de sa labellisation TEPOS (Territoire à Energie Positive), le Parc naturel régional de Chartreuse se donne l'objectif de réduire sa consommation d'énergie et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour arriver à produire en 2050 autant d'énergie renouvelable qu'il n'en consomme. L'éclairage public est un poste de consommation important pour les collectivités du territoire.

L'objectif est donc de lancer une réflexion avec les mairies et la population pour identifier les pratiques qui pourraient être améliorées et mutualiser les bonnes initiatives.

### Le Jour de la Nuit

Lancé par l'association Agir pour l'Environnement, le Jour de la Nuit a pour objectif de rapprocher les habitants de la nature, du ciel et de la nuit. Cet événement est national. Des manifestations, des extinctions, des observations et autres activités sont donc organisées dans toute la France à cette occasion.

**Inscription** : la conférence est ouverte à tous. La balade nocturne se fait sur inscription, par téléphone à l'accueil du Parc naturel régional de Chartreuse (04 76 88 75 20)

**LE JOUR de la NUIT**  
11 OCT. 2019  
11ÈME ÉDITION

*Éteignons la lumière, rallumons les étoiles*  
DES CENTAINES D'ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE POUR SENSIBILISER À LA POLLUTION LUMINEUSE  
www.jourdelanuit.fr

Extinction de l'éclairage public, conférence, ciné-débat, expo, balade nocturne, observation des étoiles.

**Vendredi 11 Octobre à 18h30**  
Salle hors-sac / St Pierre de Chartreuse

Conférence  
Repas Partagé (chaque invité amène un plat)  
Balade nocturne (sur inscription)  
Planétarium  
Extinction de l'éclairage public

GRATUIT  
Inscription Balade au Parc : 04 76 88 75 20  
Plus d'info : www.parc-chartreuse.net



## Déclaration annuelle des ruches du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

**DÉCLAREZ VOS RUCHES**  
ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

# Ecole des 4 Montagnes

## Récolte des pommes de terre au Jardin des 5 sens

Septembre, c'est la rentrée...

Notre jardin a bien poussé, les fleurs, les légumes ... tout le monde a profité de cet été ensoleillé.

Au périscolaire, Geneviève, Giséla, Charlotte et Noé ont récolté nos pommes de terre, qui ont été cuisinées par Damien et Sarah lors du repas du vendredi 13 septembre.

Bientôt, nous pourrions déguster les courges !

Eve SARTORI



## Des libellules dans la mare pédagogique !



Depuis l'année dernière, à l'Ecole des 4 montagnes, une mare pédagogique a été mise en place.

Il reste quelques aménagements à réaliser pour fixer le tour de la bêche et planter de la végétation. Cependant, on peut déjà se servir d'une épuisette et observer ce qui se développe naturellement.

Hé oui, nous avons observé des larves de libellules !

### Le saviez-vous ?

Avant de devenir libellule, la larve vit plusieurs années dans l'eau. Elle se nourrit d'autres insectes aquatiques comme les larves de moustiques. Elle se déplace la plupart du temps en marchant. Si elle se sent en danger ou si elle veut chasser, la larve de libellule peut se propulser en « pétant ».

Dans la mare, on trouve aussi des plantes qui poussent les pieds dans un sol gorgé d'eau ou dans les eaux peu profondes. On y trouve une multitude de plantes différentes dont les graines sont transportées par le vent ou par les animaux.

Les plantes jouent plusieurs rôles importants dans la mare :

- Elles libèrent de l'oxygène qui permet aux animaux aquatiques de respirer,
- Elles participent activement à l'épuration de l'eau,
- Elles forment des habitats très variés pour de nombreux animaux,
- Elles constituent la base des chaînes alimentaires,
- Elles servent de support pour la reproduction de nombreux animaux,
- Elles régulent les gros écarts de température de l'eau.

Nous espérons que nous pourrions observer des amphibiens le printemps prochain.

Attention ! Dans une mare, il n'y a pas de poissons, voraces, ceux-ci causent beaucoup de dégâts, notamment sur les populations d'amphibiens.

Eve SARTORI avec l'appui de Lionel LARDIC et Dominique CABROL



# Vie associative et culturelle



En octobre, L'attrape-mots vous propose une escapade originale entre peinture et écriture, pour voir les mots couleur légumes...

Avec Florence Sevin, animatrice jardin qui nous emmènera du côté des peintures naturelles, et Audrey Sévellec, animatrice d'ateliers d'écriture, Venez jouer et explorer les matières et les couleurs des mots !

On vous attend jeudi 10 octobre, de 18h30 à 20h30, aux chalets de Saint Hugues à Saint Pierre de Chartreuse.

Cet atelier est proposé par Pic Livre. Pensez à vous inscrire au 06 08 65 25 46, le nombre de places est limité.

C'est gratuit et c'est pour tous, à partir de 15 ans.

Chacun-e peut apporter quelque chose à boire et/ou à grignoter.

## Journées du pop up Les petits papiers de Léopoldine

Les 14 et 15 octobre, Pic Livre, avec le soutien du Sou des Ecoles et de la Mairie, proposent aux enfants de l'Ecole des 4 montagnes deux journées de découverte du pop up.

Le pop up ? Il s'agit de livres à systèmes mobiles, à volets ou à disques, en relief, où l'image en 3D surgit comme un tour de magie lorsqu'on tourne la page.

Lundi 14 octobre, Léopoldine proposera aux enfants un atelier de pratique artistique : **Mes souvenirs de lecture en pop up.**

Mardi 15 octobre, ce sera le spectacle **Les Petits papiers de Léopoldine**, présenté en séance scolaire, à la Maison des Arts de Saint Laurent du Pont.



## LE CINÉMA DE L'AUTOMNE

FÊTE DU FILM D'ANIMATION  
**18 octobre à 19h30**



19h30 - En première partie : Les films d'animation réalisés à l'école des Quatre Montagnes en 2019.

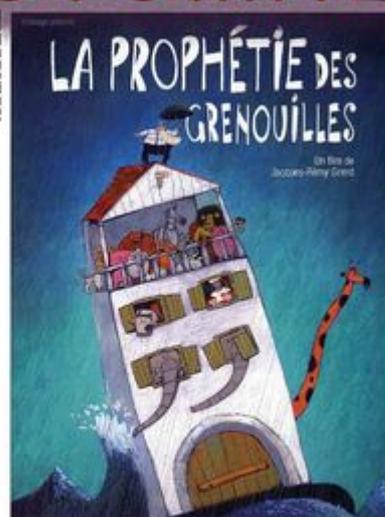
20h00 : REPAS PARTAGÉ

20h30 : LA PROPHÉTIE DES GRENOUILLES

Long métrage de 2003 - Durée 1h30



Apprécié des petits comme des plus grands, La Prophétie des Grenouilles est un conte universel. L'histoire sur le thème du déluge offre un suspense soutenu. L'animation est particulièrement précise, vivante. A la prouesse technique s'ajoute une vraie intelligence narrative : le déluge n'est en effet que le prétexte à un hymne à l'acceptation de l'autre. Hommes, animaux, générations et espèces sont forcés, pour survivre, de cohabiter sur cette arche improvisée... Mais ce n'est pas facile. Entre les rancœurs, la faim, la nature même qui oblige chacun à obéir à la loi de son espèce, l'arche n'est pas tant menacée par l'extérieur – et les événements climatiques – que par l'intérieur : ses habitants. C'est une fable à la portée universelle : pour vivre ensemble, il faut certes accepter l'autre dans sa différence, mais aussi savoir renoncer à une part de soi. Ce message, plus original qu'il n'y paraît, est véhiculé avec un humour décapant, des personnages hauts en couleurs, et une formidable inventivité visuelle. Un film indispensable !



[www.bruitsdecourt.org](http://www.bruitsdecourt.org)  
Participation aux frais : libre

**PUBLIC : Familial à partir de 6 ans**

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE  
**23 novembre à 19h30**



**BRUITS DECOURT**

**isère**  
LE DÉPARTEMENT



19h30 - En première partie : Repas partagé.

20h30 : LE GRAND BAL. En présence de la réalisatrice Laetitia

Carton\* - Long métrage de 2018 - Durée 1h39



C'est l'histoire d'un bal. D'un grand bal. Chaque été, plus de deux mille personnes affluent de toute l'Europe dans un coin de campagne française. Pendant 7 jours et 8 nuits, ils dansent encore et encore, perdent la notion du temps, bravent leurs fatigues et leurs corps. Ça tourne, ça rit, ça virevolte, ça pleure, ça chante. Et la vie pulse.

L'idée de ce film est née en 2015, pendant le grand bal. Il était plus de 2h du matin. On discutait avec Bernard, le fondateur de ces rencontres de la danse, sur un bord de parquet... Et comme souvent nous sommes arrêtés de parler, frappés par la beau-

Participation aux frais : libre

**PUBLIC : Familial à partir de 12 ans**

té de tous ces danseurs qui tournoyait dans la nuit, leur joie, la virtuosité des musiciens, leur générosité, l'osmose entre tous ces gens, l'énergie palpable qui se dégageait de cette communauté d'hommes et de femmes. Aujourd'hui, ni Bernard, ni moi, ne nous souvenons lequel d'entre-nous a eu l'idée en premier. Bernard savait que je faisais des films ; je connaissais son histoire, celle du Grand Bal. On va dire qu'il y a eu synchronicité. La même envie de donner à voir ce que nous avons sous les yeux, de le partager. Parce que c'est précieux, et nécessaire aujourd'hui.

\* Sous réserve de sa disponibilité



**OFFRE D'EMPLOI**  
**La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**  
**recrute**  
**un agent polyvalent pour renforcer son service technique**

**Contexte actuel** : La CC Cœur de Chartreuse, collectivité de 17 000 habitants, regroupe 17 communes à cheval sur deux départements

La collectivité dispose de zones d'activités étendues sur son territoire ainsi que des équipements sportifs.

**Profil du poste** : Sous l'autorité du responsable patrimoine, vous aurez en charge avec l'autre agent d'entretenir les espaces verts de la collectivité.

**Missions du poste:**

- Petits travaux d'entretien des bâtiments (plomberie, maçonnerie, menuiserie, électricité)
- Débroussaillage, tonte des espaces verts, et désherbage des parterres fleuris de la collectivité (zones industrielles, terrain de foot). Utilisation d'une tondeuse autoportée ou autotractée, d'un engin agricole (AEBI) et d'une débroussailleuse, taille-haies, élagueuse.
- Entretien de la voirie (balayage avec AEBI et nettoyage des dépôts sauvages, reprise bordures bétons)
- Entretien des véhicules (nettoyage intérieur et extérieur)
- Entretien du matériel d'espaces verts (petite mécanique)

**Profil du candidat :**

- Savoir travailler en binôme et en équipe
- Savoir utiliser les engins d'espaces verts (tondeuse autotractée, débroussailleuses, tondeuse autoportée)
- Très grand sens du service public
- Poste à 35 heures du lundi au vendredi
- Permis de conduire obligatoire catégorie B et BE,
- Permis poids lourds
- Rémunération statutaire

**Candidature** : Poste à pourvoir par voie de CDD du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mai 2020.

Lettre manuscrite + CV à adresser au plus tard le **17 novembre 2019**.

- Soit par courrier à l'adresse suivante :  
**Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**  
A l'attention de Monsieur le Président  
Pôle Tertiaire  
ZI Chartreuse Guiers  
38380 ENTRE-DEUX-GUIERS
- Soit par mail : [n.romet@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:n.romet@cc-coeurdechartreuse.fr)

## **Le Centre Social des Pays du Guiers recrute pour l'Accueil de Loisirs Intercommunal**

- Un animateur : 67 h par mois, mercredis et petites vacances, avec des réunions en matinée une fois par semaine et certains samedis.
- Un animateur : 21 h par mois les mercredis à partir de 11h30, avec des réunions en matinée une fois par semaine.
- Une personne chargée du service et du ménage : 5h30 par jour, mercredis et petites vacances (mise en chauffe du repas des enfants, service et nettoyage le midi de 11h à 14h30 et ménage le soir de 18h à 20h). Possibilité de découper ces deux postes.

Les offres sont visibles sur le site internet de Pôle Emploi.

# Calendrier Événements à venir

## • Jeudi 10 octobre

L'attrape-mots, atelier d'écriture proposé par Pic Livre. De 18h30 à 20h30 aux châteaux de St. Hugues

## • Vendredi 11 octobre

Le Jour de la Nuit. Conférence, balade nocturne et planétarium. Organisé par le PNRC. A partir de 18h30 à la salle hors-sac.

## • Dimanche 13 octobre

Concert de musique brésilienne. 16 h. Musée Arcabas en Chartreuse, à St Hugues.

## • Vendredi 18 octobre

Fête du film d'animation. Projection organisée par Bruits de Court. Films réalisés à l'école des 4 montagnes et "La Prophétie des Grenouilles" (à partir de 6 ans). 19h30 à la salle des fêtes.

## • Samedi 2 novembre

Grand loto du Comité d'animation. A partir de 19h à la salle des fêtes.

## • Jusqu'au 4 novembre

Musée de la Grande Chartreuse  
Exposition "Au Désert", la quête d'un homme  
Tous les jours, sauf jeudi, de 14h à 18h

## • Vendredi 22 novembre

Mondée du folk. A partir de 19h00 à la salle des fêtes.

## • Samedi 23 novembre

Mois du film documentaire. Projection organisée par Bruits de Court : "Le Grand Bal" (adultes et ados). 19h30 à la salle des fêtes.

## • Samedi 30 novembre

BD-Concert organisé par Pic Livre. "Un océan d'amour", BD de Lupano et Panaccione jouée en duo par Stéphane Damiano (piano) Sébastien Waldner (saxo soprano et ténor). Adultes et ados. 18h à la salle des fêtes.

Retrouvez le programme des animations sur le site de l'office de tourisme :  
<https://chartreuse-tourisme.com/>

## Numéros Utiles

### Mairie

04 76 88 60 18

Ouvert du mardi au samedi  
de 8h30 à 12h

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

### Agence Postale Communale

04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi  
de 8h30 à 12h

### Bibliothèque

04 76 50 34 81

Mercredi 10h-12h et 15h-17h  
Samedi 10h-12h

### Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

### École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

### Cantine

04 38 02 05 52

### Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

### A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont

04 76 06 44 14

### Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

### Centre Social

St Laurent du Pont

04 76 55 40 80

### Infirmières Libérales

06 87 61 39 04

### Kinésithérapeute

06 38 02 53 73

### Médecin

Dr. Fanny Arnoux

04 76 56 73 80

06 03 99 56 30

### Pharmacie

Dr. Sophie Mottet

04 76 88 65 21

### Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade

06 23 44 72 54

### Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114

### Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse

04 76 66 81 74

### Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 62 08

### Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20

### Déchèteries

Entre-deux-Guiers : Tel : 04 76 66 81 74

Mardi 8h-12h

Mercredi 8h-12h

Jeudi 10h-13h / 14h-18h

Vendredi 14h-18h

Samedi 8h-12h / 13h-17h

### St Pierre d'Entremont

Mardi 14h30-16h30

Samedi 9h-12h

### Directeur de publication :

Stéphane Gusméroli

### Responsable de la rédaction :

Stéphane Gusméroli

Conception, rédaction, envoi par email :

Dominique Julien

Crédits photos : Maurice Gonnard, Eve Sartori

Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à [communication@saintpierredechartreuse.fr](mailto:communication@saintpierredechartreuse.fr)